

# Les fruits et légumes demeurent inaccessibles

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4955 - Dimanche 15 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Traitement de la thyroïde  
**Les indications chirurgicales sont «abusives»**

Page 4

Le Brent entame la semaine à plus de 65 dollars

## Le pétrole s'approche de son plus haut niveau depuis trois mois

Page 3

**Le prévisible et l'imprévisible dans la présidentielle du 12 décembre**

Par Mohamed Habili

**D**ans l'exercice risqué consistant à prédire le plus possible de ce qui allait faire la présidentielle du 12 décembre, on pouvait avoir vu passablement juste quant au niveau global de la participation, ou quant à l'emplacement sur la carte de l'endroit du pays appelé à connaître l'abstention la plus importante. Il n'était pas bien difficile de savoir par avance qu'en Kabylie le vote n'aurait même pas lieu, sur la foi de l'opposition radicale à l'élection qui s'y était exprimée, notamment pendant la grève générale de plusieurs jours qui l'avait précédée. Mais s'il est une chose à laquelle convenait à peu près tout le monde, et pas seulement dans le microcosme des observateurs professionnels, aussi bien parmi ceux qui avaient l'intention de se rendre aux urnes que parmi ceux qui avaient pris le parti de boycotter, c'est que pour la première fois dans l'histoire électorale du pays, il n'était pas possible de savoir par avance qui allait l'emporter parmi les candidats en lice. Sans doute le sentiment prévalait que la partie allait pour l'essentiel se jouer entre les plus titrés d'entre eux et par conséquent les plus connus, c'est-à-dire entre Ali Benflis et Abdelmajid Tebboune. Mais à ce compte-là, la balance aurait plutôt penché vers le plus « gradé » des deux, c'est-à-dire Ali Benflis, un pronostic que pourtant personne ne s'était hasardé à faire. Notons d'ailleurs qu'il se serait trompé celui qui s'y serait aventuré.

Suite en page 3

Constitution, hirak, lutte contre la corruption, jeunesse...

# Les grands chantiers de Tebboune

● Gaïd Salah félicite le président élu/Tebboune, «l'homme apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur»



Ph/E. Soraya/I. A.

Désignation d'un nouveau gouvernement, réduction du chômage, révision de la Constitution, diversification de l'économie, lutte contre la corruption, mouvement hirak... sont autant de chantiers qui attendent le nouveau président. Lire page 2

MC Alger

**Casoni bloque le «Doyen»**

Page 5

Maroc

**La musique gnaoua inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco**

Page 13

Constitution, hirak, lutte contre la corruption, jeunesse...

# Les grands chantiers de Tebboune

■ Désignation d'un nouveau gouvernement, réduction du chômage, révision de la Constitution, diversification de l'économie, lutte contre la corruption, mouvement hirak... sont autant de chantiers qui attendent le nouveau président.

Par Louiza Ait Ramdane

Le nouveau président Abdelmadjid Tebboune, promet aux Algériens dans une déclaration faite juste après sa nomination officielle, une réforme profonde de la Constitution qui donnera naissance à une nouvelle République. Une fois élaborée, elle sera soumise à un référendum populaire. L'autre priorité de Tebboune porte sur la révision de la loi relative au régime électoral. Une révision basée sur la logique de doter le pays d'institutions élues efficaces, mais aussi en vue de permettre l'émergence de jeunes compétences par le biais d'élections honnêtes libérées de l'emprise de l'argent. Parmi les principales

réformes avancées pour «combler les lacunes de l'actuelle Constitution et éviter au pays tous les risques liés à ces lacunes», selon M. Tebboune, figurent «la réduction des prérogatives du président de la République et l'instauration d'un équilibre entre les différentes institutions», s'est contenté de préciser le président élu. L'objectif escompté par cette réforme est «la protection des droits et libertés du citoyen, éviter toute dérive autocratique à travers la mise en place de contre-pouvoirs efficaces, consacrer l'inviolabilité et l'immuabilité de la limitation du mandat présidentiel à un seul renouvelable une fois, et limiter l'immunité parlementaire aux actes et propos intervenant dans le cadre de l'activité parlementaire». M. Tebboune s'était aussi engagé à amender l'article 51 de la Constitution actuelle qui exclut les binationaux des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions publiques. «Je m'engage à amender cet article en fonction de l'importance et du caractère stratégique des responsabilités de l'Etat. Il n'y aura aucune différence entre les citoyens algériens vivant en Algérie et ceux vivant à l'étranger», a-t-il affirmé. Le président élu, Abdelmadjid Tebboune, a placé aussi la lutte contre la corruption parmi ses priorités, en s'engageant à lutter rigoureusement contre ce fléau, à assainir le pays de ses résidus et à traduire en justice la bande qui a pillé l'argent public.

Il a affirmé, d'emblée, après son élection, que la loi relative à la lutte contre la corruption sera maintenue, soulignant que la grâce présidentielle ne touchera pas les personnes impliquées dans des affaires de corruption.



PH. Soraya/A. A.

Il a promis ainsi, aux Algériens, tout au long de la campagne électorale, de récupérer l'argent volé et placé à l'étranger. Mais le candidat ne s'arrête pas là, il se trouve même qu'il est le seul à savoir où est placé cet argent. Le président Tebboune fait entendre qu'il est seul à pouvoir le récupérer. Comment compte-t-il faire ? Selon lui, les fonds se trouvent dans des paradis fiscaux ou sous forme d'investissements, notamment aux États-Unis et en Suède. Il a assuré qu'il sait comment «interagir avec les instances internationales et comment piloter les procédures judiciaires pour rapatrier les fonds pillés à l'Algérie». Revenant au mouvement populaire qu'a connu le pays depuis dix mois, le président de la République élu, a promis de tendre la main au hirak. Il a invité ainsi, les acteurs du mouvement populaire (hirak) à un dialogue sérieux pour l'intérêt de l'Algérie. «Je qualifie le hirak de béni (moubarak), pour lui tendre la main afin

d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie et seulement l'Algérie», a-t-il déclaré. Selon lui, le hirak qui «a permis l'émergence de plusieurs mécanismes, à l'instar de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a remis l'Algérie sur les rails de la légitimité, la préservant ainsi de l'aventurisme et des manœuvres qui ont failli torpiller le peuple algérien», promettant d'œuvrer à rendre justice à toutes les victimes de la «issaba». «Il est temps de concrétiser les engagements pris lors de la campagne électorale, sans aucune exclusion ou marginalisation, ni intention de vengeance», a-t-il soutenu. Concernant la presse et les médias, M. Tebboune a déclaré qu'il était pour la liberté de la presse jusqu'au bout, tout en relevant qu'il combattrait rigoureusement toutes les formes de diffamation et d'insulte. Sur le volet de la politique étrangère du pays, le Président élu a dit être très sensible lorsqu'il est ques-

tion de souveraineté nationale, soulignant que nul ne peut prétendre avoir de tutelle sur l'Algérie. Sur les relations avec le Maroc et le dossier des frontières, fermées depuis 1994, M. Tebboune les a qualifiées d'extrêmement sensibles. «La résolution du problème dépend de l'élimination de ses causes», a déclaré M. Tebboune, rappelant, dans ce cadre, les bonnes relations liant les deux peuples, algérien et marocain. En plus de gérer la crise politique, Abdelmadjid Tebboune devra également faire face à une situation économique difficile. Lors de sa campagne électorale, Abdelmadjid Tebboune avait déjà donné le ton de ce que sera son programme économique présidentiel. Il compte d'abord sur les start-up pour relancer la machine économique. Il souhaite pour cela compter sur les compétences jeunes pour atteindre cet objectif. Il promet également de débureaucratiser l'appareil économique et encourager les investisseurs en débarassant en même temps des mentalités de favoritisme. Il a promis ainsi, de réhabiliter les hommes d'affaires créateurs de richesses et d'emploi qui sont victimes de la bande. A ce propos, il a annoncé que la justice sera prochainement saisie dans ce sens pour reconsidérer le cas de certaines personnes, sans pour autant citer des noms. Le nouveau Président a promis qu'il serait toujours aux côtés des jeunes et qu'il œuvrerait à leur intégration effective dans la vie économique, soulignant que le nouveau gouvernement comptera dans ses rangs des ministres jeunes ne dépassant pas les 26 et 27 ans. L. A. R.

Gaïd Salah félicite le président élu Tebboune, «l'homme apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur»

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, président du comité d'état-major opérationnel, a félicité samedi le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, le qualifiant d'«homme expérimenté, apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur». «En cette louable occasion, je tiens à exprimer à tous les fidèles citoyens du peuple algérien, attachés aux principes et valeurs éternelles de Novembre, les plus hautes marques de considération, de gratitude et de reconnaissance pour leur participation massive dans cette importante échéance électorale et leur choix réussi, en toute transparence, intégrité et conscience, de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, en tant que président de la République, l'homme qui convient et expérimenté, apte à mener notre pays l'Algérie vers un avenir meilleur» a indiqué M. Gaïd Salah dans un message de félicitations. Le général de corps d'armée a souhaité au président Tebboune «toute la réussite et le succès dans ses nobles missions nationales», affirmant par la même occasion, que l'ANP «demeurera mobilisée et appuiera le président que le peuple a élu, et ne déviara jamais de ses engagements constitutionnels, tout en restant au aguets contre les ennemis de la patrie, afin de préserver le legs des vaillants chouhada». L.M.

## Election du nouveau président de la République Les messages de vœux affluent

Aussitôt les résultats annonçant Tebboune à la magistrature du pays, les messages de félicitations des capitales étrangères ont commencé à affluer. C'est ainsi que le gouvernement espagnol a félicité Abdelmadjid Tebboune, huitième président de la République algérienne après sa victoire à l'élection présidentielle. Le gouvernement d'Espagne «est confiant de continuer à approfondir les relations avec l'Algérie dans cette nouvelle étape de réformes permettant de satisfaire les aspirations légitimes du peuple algérien et assurer la stabilité du pays», a indiqué hier un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères. La Russie, de son côté, via son ministère des Affaires étrangères, a indiqué dans un communiqué, espérer voir l'élection de Abdelmadjid Tebboune à la tête du pays, comme «une opportunité de consolidation des relations russo-algériennes». A ce titre,

félicitant l'heureux candidat, le Kremlin a souligné que «la tenue du scrutin électoral est une étape importante dans le développement et le progrès de l'Algérie». Pour leur part, les Etats-Unis d'Amérique qui ont également félicité l'Algérie pour la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 et exprimé leur souhait de travailler avec le président élu, Abdelmadjid Tebboune, pour «promouvoir la sécurité régionale et la prospérité». A ce titre, dans un communiqué, le Département d'Etat américain a indiqué «les Etats-Unis félicitent l'Algérie pour la récente tenue de l'élection présidentielle. Les Etats-Unis et l'Algérie jouissent d'un partenariat mutuellement respectueux et bénéfique. Au cours de l'année écoulée, le peuple algérien a exprimé ses aspirations non seulement dans les urnes, mais aussi dans les rues. Les Etats-Unis soutiennent le droit des Algériens à exprimer pacifiquement leurs opinions», a

ajouté la même source. Notons dans ce contexte que la première réaction américaine a émané avant-hier après-midi de la part de la représentation diplomatique de Washington. Dans un communiqué rendu public, l'on pouvait lire à ce sujet que «les Etats-Unis d'Amérique félicitent l'Algérie pour la tenue des élections présidentielles. Les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie ont un partenariat respectueux et mutuellement bénéfique pour les deux pays. Nous avons hâte de travailler avec le président élu Abdelmadjid Tebboune pour renforcer la sécurité et la prospérité dans la région». Quant à la France, son Président Emmanuel Macron, se contenta de déclarer avoir «pris note» de l'élection d'Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'Algérie et d'appeler les autorités (algériennes) à engager un «dialogue» avec le peuple algérien. «J'ai pris note de l'annonce officielle que Monsieur Tebboune

a remporté l'élection présidentielle algérienne dès le premier tour», a-t-il en effet dit avant-hier lors d'une conférence de presse à Bruxelles, insistant sur «le dialogue qui doit s'ouvrir entre les autorités et la population». S'agissant des pays arabes, le président égyptien, Abdelattah Al-Sisi a été le premier des chefs d'Etat de la région à féliciter, avant-hier, Abdelmadjid Tebboune. Dans un message posté sur sa page Facebook, Al-Sisi a écrit : «Nous félicitons le peuple et l'Etat algériens pour leur réussite dans l'organisation des élections présidentielles, comme nous félicitons le président élu, Abdelmadjid Tebboune pour la confiance placée en lui par le peuple algérien». Quant à Kais Saïed, président de la République tunisienne, c'est par le biais d'un entretien téléphonique qu'il a félicité, hier, Abdelmadjid Tebboune pour son élection à la présidentielle. Lynda Naili



Augmentation des prix

# Les fruits et légumes demeurent inaccessibles

■ Les prix des fruits et légumes s'affolent. La majorité des commerçants des différents marchés de la capitale gonflent les prix de leurs marchandises, affichant les pommes de terre à 55 DA, la courgette à 200 DA et le poulet à 320 DA.



Par Thinhinene Khouchi

Plus de répit pour le portemonnaie du citoyen algérien. Le marché n'arrive pas à se stabiliser depuis des mois. Les prix des aliments ne cessent d'augmenter. En effet, un jour c'est le prix de la pomme de terre qui gonfle puis c'est le tour des carottes, puis les courgettes, ensuite le poulet... et comme d'habitude, les vendeurs ne veulent pas porter le chapeau et rejettent cette hausse des prix sur les grossistes. Pour constater cette hausse, on a fait un tour dans certains marchés de la capitale. À Clauzel, les prix sont inaccessibles. La pomme de terre, dont le prix n'a pas dépassé

le seuil des 40 DA durant plusieurs mois, est affichée à 60 DA. La carotte qui n'a pas franchi 55 DA, oscille entre 60 et 75 DA le kg. Idem pour la courgette, qui n'a pas échappé à la règle de la hausse, cédée entre 200 et 230 DA, alors que son prix a été fixé à 70 DA et 85 DA. La tomate reste intouchable, affichée à 150 DA le kilo. La salade, tant demandée et consommée par le citoyen, ne connaît pas de hausse car elle est affichée à 80 DA. Les haricots vert à 190 DA. Les oignons sont à 60 DA le kg, les poivrons connaissent aussi une hausse considérable. Cédés à 60 DA il y a un moment, leur prix aujourd'hui a grimpé à 160 DA le kilo. Le citron est cédé à 200 DA, les navets à 100 DA, le chou-

fleur à 80 DA le kilo. Pour les fruits qui étaient abordables, certains ont aussi connu une hausse. En effet, la pomme locale est cédée à 230 DA le kilo, celle importée est à 600 DA et manque d'ailleurs dans les marchés. La banane, qui a connu cette année une flambée historique atteignant les 950 DA le kilo mais a vu son prix redescendre jusqu'à 170 DA, est aujourd'hui proposé à 300 DA le kilo. Concernant des fruits de saison, la mandarine est proposée à 170 DA le kilo, les oranges à 250 DA. Du côté des viandes, le prix du poulet n'arrive pas à se stabiliser depuis des mois, car chaque jour on affiche un nouveau prix. Hier, il était proposé à 320 DA le kilo. Le prix des œufs

a aussi gonflé. Il y a une semaine, l'œuf était cédé à 10 DA l'unité, aujourd'hui il est à 15 DA. La viande rouge, qui demeure intouchable et n'a pas connu d'augmentation, est à 1 300 DA le kilo. Devant cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre. Une mère de famille croisée au marché dit ne plus être capable de remplir son couffin. «Ce n'est plus possible. C'est devenu comme un jeu pour les vendeurs. Aujourd'hui c'est cher, demain c'est encore plus cher. Les prix changent sur un coup de tête. On en a vraiment marre de cette vie de plus en plus chère».

T. K.

## LA QUESTION DU JOUR

## Le prévisible et l'imprévisible dans la présidentielle du 12 décembre

Suite de la page une

En fin de compte, Benflis n'est même pas arrivé en deuxième position, mais en troisième. Le scénario qui semblait le plus probable avant la tenue du scrutin, c'est que cette présidentielle, et d'abord parce qu'on ignorait qui allait l'emporter, ne se jouerait pas en un tour mais en deux, ce qui là encore aurait constitué une première. L'autre aspect non moins imprévisible, c'est la large victoire du vainqueur de la compétition, si large et nette qu'aucun de ses concurrents n'a même songé à la contester. Si tous n'ont pas adressé des félicitations à l'heureux élu, aucun en revanche n'a seulement donné l'impression d'entretenir un grief de cette nature, ainsi d'ailleurs qu'en atteste leur refus à tous d'introduire des recours. La victoire de Tebboune, bien qu'imprévisible, a été reconnue par les quatre autres candidats, ce qui enlève toute possibilité de contester sa légitimité. Qui d'autre plus que ses concurrents auraient le droit de remettre en cause l'intégrité de son élection si par hasard elle avait été entachée d'irrégularités ? Qui d'autres étaient plus à même, en dehors des membres de l'Anie, de suivre étroitement les opérations de vote du début à la fin ? Personne en tout cas de ceux qui maintenant parlent de fraude, tout en se gardant de qualifier celle-ci de massive et généralisée, selon la formule bien connue, ce qui en dit long sur l'arbitraire de leurs accusations. En Algérie d'ailleurs, quand quelqu'un dénonce la fraude, mais sans la qualifier de massive et généralisée, c'est qu'en réalité il est travaillé par la crainte il n'y ait pas eu de fraude du tout. Ceux qui ont parié sur la non-tenue de l'élection, et qui d'ailleurs ont entrepris tout ce qui était en leur pouvoir pour la faire avorter, ont encore de la difficulté à comprendre qu'elle ait malgré tout pu avoir lieu, et qu'en plus elle s'est déroulée correctement quant à l'essentiel. Leur déception est comparable à celle du président français, qui n'ayant pas obtenu ce qu'il voulait, c'est-à-dire l'annulation de la présidentielle, s'en console en se permettant d'instruire le président algérien de ses premiers pas. Une attitude de mauvais joueur, mais aussi de mauvais goût, d'autant plus inacceptable qu'elle est celle de quelqu'un qui en principe n'avait pas à s'en mêler. **M. H.**

de pétrole (7<sup>e</sup> stock mondial avec 80 milliards de barils prouvés), mais concerte souvent ses actions avec le cartel.

Meriem Benchaouia

Le Brent entame la semaine à plus de 65 dollars

## Le pétrole s'approche de son plus haut niveau depuis trois mois

Les prix du pétrole ont terminé l'année après l'annonce d'une avancée de taille dans la guerre commerciale sino-américaine et ont même atteint en cours de séance de plus hauts niveaux depuis septembre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a clôturé à 65,22 dollars à Londres, en hausse de 1,6 % ou 1,02 dollar par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 1,5 % ou 89 cents pour finir à 60,07 dollars. En touchant respectivement les 65,79 dollars et 60,48 dollars le baril en cours de séance, les cours du Brent et du WTI ont même atteint des niveaux inédits depuis le mois de septembre. «Les prix du pétrole se renforcent, aidés par ce qui semble être une remise au second plan de deux grands risques pesant sur l'économie mondiale», a

constaté Michael Hewson, analyste de CMC Markets. «La perspective d'un Brexit ordonné et celle d'un accord entre la Chine et les Etats-Unis ont contribué à la hausse des prix du brut à leurs plus hauts niveaux en trois mois», a-t-il ajouté. La Chine a annoncé vendredi un accord commercial préliminaire avec les Etats-Unis, qui prévoit notamment une réduction progressive des droits de douane punitifs visant les produits chinois, après 19 mois de tensions avec Washington. Le président américain a dans la foulée tweeté que les Etats-Unis renonçaient à imposer une nouvelle salve de tarifs douaniers sur quelque 160 milliards de dollars de biens chinois après la conclusion de cet accord avec Pékin. Par ailleurs, «la fin de l'épisode sur le Brexit soutient également les prix du pétrole», a estimé Eugen Weinberg, de

Commerzbank. La victoire écrasante de Boris Johnson aux élections législatives britanniques devrait permettre de réaliser le Brexit d'ici fin janvier et apporter un bol d'air à la cinquième économie mondiale, même si les négociations sur la future relation commerciale avec l'UE restent à mener. Le scénario qui se dessine «encourage les perspectives d'une demande plus soutenue à moyen terme», a ajouté l'analyste. Pour rappel, l'Opep et ses alliés ont convenu, il y a une semaine, de réduire leur production d'or noir. En effet, la réunion Opep-non Opep qui s'est tenue à Vienne (Autriche), a été sanctionnée par un accord portant réduction de la production du pétrole à hauteur de 500 000 barils/jour, pour soutenir les cours du brut. La réduction globale de la production de l'Opep et de ses alliés atteindra, ainsi, 1,7 million de

barils/jour, a indiqué le communiqué final de la 7<sup>e</sup> réunion ministérielle Opep-non Opep. Cette décision, qui contrevient aux demandes incessantes de Donald Trump, devrait entraîner une augmentation des prix. Le cartel énergétique a décidé de réduire sa production d'hydrocarbures afin de soutenir les cours du pétrole. Cette décision fait suite aux demandes incessantes de Donald Trump, qui enjoignait à l'Opep d'augmenter sa production afin de permettre une baisse du cours du baril et d'asphyxier économiquement l'Iran et le Venezuela. L'Arabie saoudite (2<sup>e</sup> réserve prouvée avec 266 milliards de barils), a même fait part de son intention d'aller au-delà de cette baisse. Présente au sommet, la Russie a accepté cette proposition. Celle-ci n'est pas membre de l'Opep, malgré ses importantes réserves

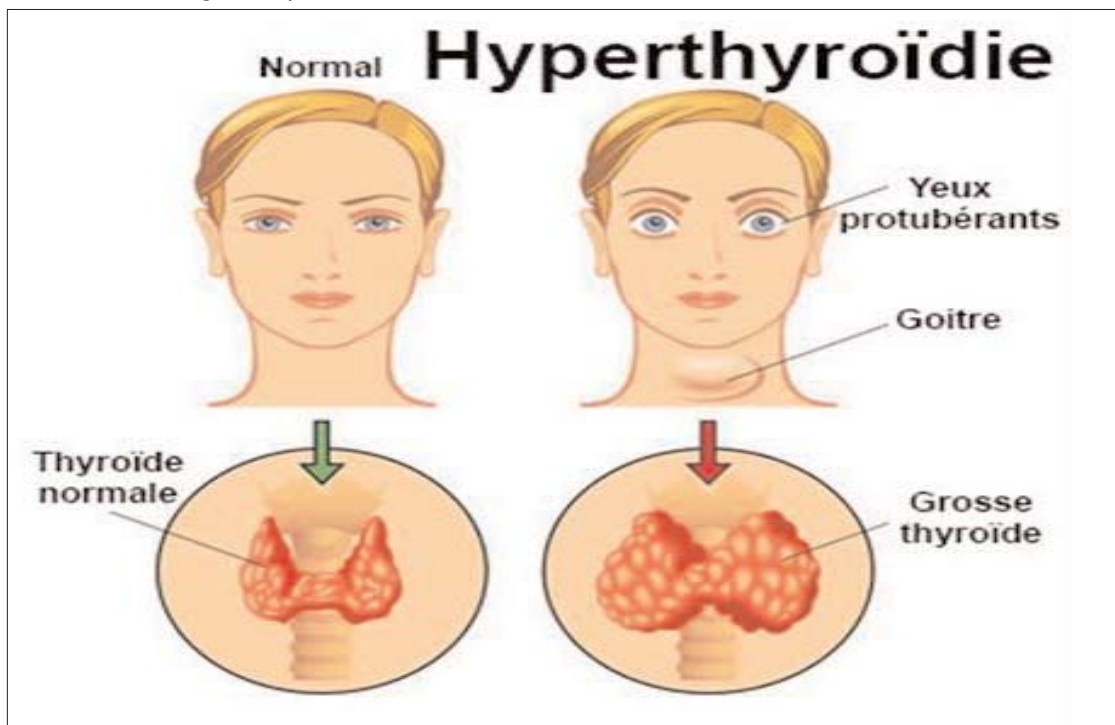
Traitement de la thyroïde

# Les indications chirurgicales sont «abusives»

■ «Les nodules thyroïdiens sont un motif très fréquent de consultation médicale, mais les indications chirurgicales pour leur traitement sont abusives».

Par Siham B.

Les indications chirurgicales pour le traitement de la thyroïde sont «abusives», a estimé samedi le Pr Mohamedi, chef de service de la clinique Larribière, spécialisée en endocrinologie et diabétologie, relevant du CHU d'Oran. «Les nodules thyroïdiens, sont un motif très fréquent de consultation médicale», a-t-elle indiqué à l'APS, ajoutant que «les indications chirurgicales pour leur traitement sont abusives». «La thyroïde est d'abord l'apanage de l'endocrinologue», a-t-elle souligné, tout en relevant que beaucoup d'autres spécialistes, médecins internistes, diabétologues et chirurgiens, prennent assez rapidement la décision de passer à la chirurgie sans consulter un endocrinologue. Indiquée dans plusieurs troubles de la thyroïde, la chirurgie implique une incision au niveau du cou pour enlever tout ou partie de cette glande. Pour le Pr Mohamedi, un traitement médicamenteux peut donner de bons résultats dans certains cas que d'autres spécialistes ont décidé d'opérer. «Tout cas de thyroïde devrait être pris en charge par l'endocrinologue. Lui seul décidera s'il y a une indication opératoire», a-t-elle affirmé. Dans ce



contexte, cette même responsable a indiqué que l'indication des bilans est également abusive avec un coût important pour

les patients. «Pour une hypothyroïdie, si tout est normal, le malade peut faire un bilan tous les six mois, alors que certains méde-

cins exigent un bilan mensuellement», a déploré la même spécialiste qui a souligné é que les problèmes thyroïdiens sont en

croissance, touchant de plus en plus des jeunes.

S. B./APS

Un projet d'AEP à la rescousse

## Les habitants de Chiffa en butte à un problème d'eau

Les habitants de la commune de Chiffa (Ouest de Blida) demeurent en butte à un problème de perturbations dans l'alimentation en eau potable, voire parfois la contamination de l'eau, en dépit d'une proposition de la commune pour leur dotation d'un projet AEP devant assurer l'alimentation en cette denrée vitale en H24. Et pour cause, le projet n'a pu être concrétisé, faute de financement. Dans un entretien à l'APS, de nombreux habitants de la localité se sont dit «extrêmement mécontents» du fait de ce problème qui les «affecte profondément», exprimant leur souhait de voire se dessiner rapidement une solution pour leur garantir le précieux liquide en permanence. Parmi eux, Nouredine (56 ans), un habitant du village «Communale», dit attendre une solution «radicale» à ce problème d'eau, au moment où sa concitoyenne Samia (47 ans), de la cité «Sidi Madani», évoque un sentiment de «lassitude» exprimé par des habitants de Chiffa à l'égard des coupures «répétées» de l'alimentation en eau potable. Un problème réitéré par Zohair (60 ans), un habitant de la cité des 69 logements, qui, de plus, a déploré la «contamination de cette eau quand elle est disponible». «L'eau que nous recevons est boueuse certaines fois, ce qui nous contraint à acheter de l'eau minérale, outre l'acquisition de pompes à eau et de citernes», a-

t-il relevé. En fait, tous les habitants de la localité rencontrés par l'APS se sont accordés sur ce qu'ils considèrent comme étant «l'unique» solution à ce problème, à savoir, ont-ils insisté, un projet de raccordement aux sources d'eau de Ramka, proposé par l'APC. Un projet AEP à partir de la source de Ramka «Je suis parfaitement conscient du problème auquel font face les habitants de la localité», a indiqué à l'APS le président de l'APC de Chiffa, Mazari Abdessamad Mohamed. Il a fait part de la proposition, en 2014, d'un «important» projet dont les frais, estimés à 250 millions de DA, «sont dérisoires comparativement aux gains escomptés», a-t-il assuré. Le responsable a déploré, néanmoins, la «non concrétisation, à ce jour, de ce projet, faute de financement, en dépit de son approbation par la direction locale des Ressources en eau et de l'accord de principe du ministère de tutelle», a-t-il fait savoir. En l'occurrence, il s'agit, a-t-il précisé, d'un projet pour l'alimentation en H24 de la population (44 000 âmes) de Chiffa à partir de l'eau de source de Ramka, se trouvant sur les hauteurs de la localité. Le projet vise le captage de l'eau douce à partir des sources des hauteurs et forés de Ramka (à environ 11 km de la ville de Chiffa). Cette eau est particulièrement réputée pour son très haut débit, estimé à 35l/s, tout au long

de l'année. Soit un facteur qui plaide énormément en faveur de ce projet AEP, susceptible, selon les objectifs qui lui ont été fixés, de mettre un terme aux coupures d'eau, au niveau de cette localité ayant enregistré, ces dernières années, une importante extension urbanistique, parallèlement à la consécration d'une autosuffisance en la matière, en son sein. A cela s'ajoute la préservation escomptée des nappes souterraines d'eau, avec le transfert du quota de la localité en puits artésiens au profit de la ville de Mermene, ou Blida, selon les explications du P/APC de Chiffa. «Ce projet a notamment fait l'objet d'une étude (de deux ans) réalisée par un bureau d'études spécialisé au moment où des analyses en laboratoire réalisées sur les eaux de la source de la Ramka ont attesté de leur «haute qualité» qui concurrence celle des eaux minérales», a assuré le même responsable. «Encore plus, cette eau ne requiert pas d'énergie électrique pour son acheminement aux citoyens, mais juste des conduites», a-t-il précisé, outre la possibilité offerte à la commune de se «doter de réservoirs d'eau supplémentaires en guise de réserve garante de la mettre à l'abri des coupures d'eau», a-t-il ajouté. Toujours selon M. Mazari, cette étude de projet a été «soumise à la direction des ressources en eau, qui l'a approuvée depuis trois mois»,

au même titre qu'au wali qui a estimé, quant à lui, que «l'enveloppe nécessaire est au-dessus des moyens de la wilaya», signalant, néanmoins, qu'il va le «soumettre au ministre des Ressources en eau pour demander une subvention pour sa concrétisation». Aussi, le responsable a particulièrement déploré le «problème de financement» qui a entravé la concrétisation de ce projet «à double profit» selon lui, en «cas de son exploitation à bon escient». Et pour cause, outre la dotation de la localité en eau potable, il devrait permettre une production de l'énergie électrique qui sera destinée à l'éclairage gratuit des établissements éducatifs, administrations et autres zones reculées, «ce qui est synonyme d'une réduction des frais des factures d'électricité», est-il escompté. Il n'a pas manqué, en outre, de déplorer la «perte vaine», actuellement, des eaux des sources de la Ramka, qui sont rejetées dans les cours d'eau, où elles sont polluées, avant d'arriver à la mer. «Au moment où on aurait pu en faire bénéficier la population de Chiffa, distante à quelques km seulement de cette source», a-t-il observé. A titre indicatif, il a fait part d'une expérience réalisée avec la collaboration d'un expert en énergie pour la production d'électricité à partir du réservoir de la région des «7 chouhada» de Chiffa. L'expérience a été un

«franc succès», a-t-il assuré, prévoyant des «gains d'importance pour la commune et pour la Sonelgaz, en cas de l'exploitation de l'énergie électrique produite par les eaux de cette source». Un projet d'ailleurs inscrit au titre de la stratégie de l'Etat encourageant l'exploitation des énergies alternatives, est-il signalé. Accord de principe de la tutelle pour le projet Interrogé par l'APS à propos de ce projet, le chef du service AEP auprès de la direction des Ressources en eau de la wilaya, Allouche Abdelkrim, a confirmé son approbation par sa direction depuis près de trois mois, avec l'introduction d'une demande auprès de la tutelle pour son financement, a-t-il fait savoir. Il a aussi signalé l'accord de principe signifié par la tutelle à sa direction, qui est en «attente du financement requis», dont il a prévu «la probabilité d'introduction au titre du nouveau budget du secteur». Le responsable, qui a estimé que la concrétisation de ce projet «pourrait mettre un terme définitif aux coupures d'eau à Chiffa, et son alimentation en H24», n'a pas manqué de louer l'«idée de ce projet peu coûteux et bénéfique pour les citoyens», vu qu'il s'agit de sources d'eau naturelle, «ne requérant pas de traitement préalable, ni de gros moyens matériels pour son acheminement aux citoyens», a-t-il affirmé.

Halim Y.



## Hydrocarbures

# Publication de trois décrets présidentiels validant des contrats d'exploitation

■ Trois décrets présidentiels portant approbation des contrats et d'avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de ses partenaires ont été publiés au «Journal officiel» n° 76.

Par Salem K.



Le premier décret porte approbation de l'avenant au contrat du 24 novembre 1992 pour la

recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur les périmètres dénommés «Oulad-N'Sir» et

«Menzel-Lejmat» (blocs : 215 et 405). Cet avenant au contrat a été conclu à Alger, le 2 octobre 2019

entre la société nationale Sonatrach -S.P.A et les sociétés «PT Pertamina Algeria Eksplorasi

Produksi», «Talisman (Algeria) B.V.» et «Repsol Exploracion 405A, S.A.». Le deuxième décret porte approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Reggane II. Ce contrat a été conclu à Alger le 6 octobre 2019, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et la société nationale Sonatrach-S.P.A. Quant au troisième décret, il porte approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. Ces contrats ont été conclus à Alger le 20 octobre 2019, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et la société nationale Sonatrach-S.P.A, sur les périmètres dénommés «EL Hadi II» (bloc : 208 a), «El Hadjra II» (blocs : 416 et 417) et «Garet El Bouib II» (bloc : 426d). Ces contrats et avenants de contrats approuvés seront exécutés, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. S. K. /APS

## Chine/États-Unis

## Pékin et Washington s'entendent sur le texte de l'accord commercial de phase 1

Pékin et Washington se sont entendus sur le texte de l'accord économique et commercial de phase 1, sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Le texte se compose de neuf chapitres, à savoir la préface, les droits de propriété intellectuelle (DPI), le transfert de technologies, les produits alimentaires et agricoles, les services financiers, le taux de change et la transparence, l'expansion commerciale, l'évaluation bilatérale et la résolution des différends, ainsi que les conditions finales, selon un communiqué publié par la partie chinoise vendredi soir. Selon le consensus auquel sont parvenus les deux pays, la partie américaine respectera son engagement d'abandonner les droits de douane supplémentaires sur les produits chinois, afin de passer d'une hausse des droits supplémentaires à une réduction de ceux-ci. La partie chinoise estime que la Chine et les États-Unis, les deux plus grandes puissances économiques mon-

diales, doivent traiter les relations économiques et commerciales bilatérales en gardant à l'esprit une vision d'ensemble. La conclusion de l'accord profitera aux intérêts fondamentaux des peuples des deux pays et devrait avoir une influence positive dans plusieurs secteurs, dont l'économie, le commerce, l'investissement et le marché financier. La mise en œuvre de l'accord contribuera à renforcer la protection des DPI, à améliorer l'environnement commercial, à élargir l'accès au marché, à mieux sauvegarder les droits et intérêts légitimes de toutes les entreprises, dont les entreprises étrangères en Chine et à protéger les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises dans leurs activités économiques et commerciales aux États-Unis. Cet accord aidera également les deux pays à faciliter la coopération économique et commerciale, à gérer, maîtriser et résoudre de manière efficace les différends, ainsi qu'à promouvoir le développe-

ment stable des relations économiques et commerciales bilatérales. Alors que l'économie internationale est confrontée à une pression à la baisse, l'accord renforcera la confiance du marché mondial, stabilisera les attentes du marché et créera un environnement favorable pour les activités normales de l'économie, du commerce et des investissements. Les deux parties ont convenu de compléter au plus vite les procédures nécessaires, dont l'examen juridique, la traduction et la relecture, et de discuter des modalités détaillées pour la signature officielle de l'accord. La Chine espère qu'après la signature les deux parties respecteront et appliqueront avec sincérité les dispositions de l'accord de phase 1, œuvreront davantage pour promouvoir le développement des relations économiques et commerciales bilatérales et la stabilité économique et financière internationale, et sauvegarderont la paix et la prospérité dans le monde. Salem K.

## Inde

## Les exportations atteignent plus de 211 milliards USD en huit mois

Le volume des exportations de l'Inde entre avril et novembre 2019 s'est établi à 211,93 milliards de dollars, soit une baisse de 1,99 % par rapport à la même période de l'année 2018, selon un rapport du ministère des Finances, publié vendredi. De même, les importations se sont contractées de 8,91 % pour s'établir à 318,78 milliards de dollars, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière,

précise la même source, notant que le déficit commercial s'est rétréci à 54,06 milliards de dollars contre 82,47 milliards de dollars en avril-novembre 2018. Pour le seul mois de novembre dernier, le volume des exportations a atteint à 25,98 milliards de dollars, tandis que les importations ont enregistré un total de 38,11 milliards USD, ramenant ainsi le déficit commercial à 12,12 milliards USD, fait savoir le rapport.

La balance commerciale a été fortement influencée notamment la hausse des importations de pétrole au cours du mois sous revue qui se sont élevées à 11,06 milliards de dollars, en baisse de 18,17 % en comparaison avec le mois de novembre 2018, précise la même source. Il s'agit également de la hausse des importations de l'or qui ont passé à 2,94 milliards USD, en hausse de 6,59 % par

rapport à la même période de 2018 (2,76 milliards USD), note le document. L'Inde avait annoncé dernièrement une panoplie de mesures visant à relancer l'économie et drainer davantage d'investissements, notamment la réduction de l'impôt sur les sociétés, et l'injection de dizaines de milliards de dollars dans des banques publiques pour atténuer le manque de liquidités. A. O.

## Ghana

## La croissance devrait passer de 6,3 % en 2018 à 7 % en 2019

La croissance économique du Ghana devrait passer de 6,3 % en 2018 à 7 % en 2019, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI). Cette croissance est soutenue par de nouvelles découvertes potentielles de pétrole et de l'exploitation minière, explique le FMI dans un communiqué. Toutefois, le Fonds met en garde contre les

risques susceptibles d'affecter ces prévisions. Il s'agit, entre autres, des pressions sur les dépenses dans un contexte d'élections en 2020, et les difficultés de financement et des coûts du secteur financier et énergétique plus importants que prévu. «A la hausse, à moyen terme, le Ghana pourrait bénéficier de nouvelles découvertes de pétrole, de

prix du cacao plus élevés, d'une diversification rapide tirée par les efforts d'industrialisation des autorités et du potentiel de réformes de mobilisation des recettes intérieures», souligne le communiqué. Le document note également que l'inflation est restée proche du centre de la fourchette cible ces derniers mois, malgré la répercussion de la dépréciation

du Cedi et des tarifs des services publics plus élevés. Quant aux réserves internationales, elles restent «stables, en partie grâce aux emprunts extérieurs», relève la même source. Selon le FMI, le déficit global du gouvernement ghanéen devrait atteindre 4,7 % du PIB en 2019, tiré par des revenus inférieurs aux prévisions, des dépenses pour les programmes

phases et des dépenses de sécurité inattendues en raison des nouveaux problèmes sécuritaires régionaux. La dette de l'administration centrale devrait atteindre 63 % d'ici la fin de 2019, en partie à cause des coûts exceptionnels du secteur financier et de l'énergie, deux secteurs dont la situation devra porter le déficit global à un taux de 7 %. R. E.

Skikda/ Commune de Filfila

# Projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées

■ La commune de Filfila (Est de Skikda) a bénéficié d'un projet portant réalisation d'une station d'épuration des eaux usées, inscrit au titre du programme sectoriel décentralisé, a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau.

Par Nassima A.

D'un délai de concrétisation de 24 mois, cette opération a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de près de trois milliards DA, a précisé la même source. Ce projet est considéré comme «un des plus importants» affecté récemment au bénéfice de cette wilaya et englobe la réalisation d'une station d'épuration et de deux autres stations de relevage pour la commune de Filfila et le groupement d'habitation de

Bouzaâroua, des cités Salah Chebel et Larbi Ben M'hidi en plus de la région touristique des villes de Filfila et de Skikda, a-t-on expliqué. Une fois entré en service, ce projet, a-t-on souligné, permettra la collecte des eaux usées des groupements d'habitation urbains de la même commune et de ses zones limitrophes, tout en contribuant à mettre fin au déversement de ces eaux dans la mer et les oueds. Pour rappel, la wilaya de Skikda a bénéficié l'année dernière d'un budget d'investissement de près de dix milliards DA

pour la réalisation de 15 opérations, dans le cadre du programme d'investissement visant l'assainissement et la préservation de l'environnement au chef-lieu de wilaya dont quatre ont été réceptionnées et ont concerné principalement la réhabilitation des réseaux d'assainissement endommagés à cause des inondations, le raccordement du réseau des eaux usées des communes de Skikda, d'El Hadaiek et de Hemadi Kerouma à la station d'épuration implantée au chef-lieu de wilaya. Deux autres projets sur ce nombre global



portant raccordement des eaux usées et pluviales du plan d'occupation du sol (POS) de Zefzaf à la station de relevage du quartier Merdj Edib, et l'aménagement d'oued Merdj Edib, ont été

également achevés, ajoute la même source. Le reste des actions au nombre de neuf, est en cours et concerne la réalisation de deux stations d'épuration à la ville de Skikda et à la cité Larbi Ben M'hidi, l'aménagement d'oued Salah Boukeroua, le raccordement des eaux utilisées et pluviales du plan d'occupation du sol (POS) du quartier Bouâbaz à la station principale de relevage du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Le raccordement des eaux usées et celles pluviales du plan d'occupation du sol (POS) de la zone de Messiyouna à la station de relevage de la cité des 700 logements, figure aussi parmi ces projets actuellement en chantier, a encore détaillé la même source.

Samy Y.

N. A./APS

Ouargla

## Plus de 4 900 bénéficiaires du préemploi à régulariser avant la fin de 2021

Au moins, 4 989 détenteurs de contrats de préemploi seront régularisés avant la fin de 2021 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de l'Emploi. Quelque 3 174 personnes placées au titre du dispositif de contrats d'insertion des diplômés et 1 815 autres au titre du dispositif d'insertion professionnelle, tous relevant du secteur public, verront ainsi leur situation régularisée durant cette période, a précisé le directeur de l'Emploi, Bouâmama Dekka. L'opération permettra, dans sa première phase, la titularisation, avant la fin de cette année, de 689 personnes (498 diplômés universitaires et 191 promus de la formation professionnelle), jouissant d'expériences professionnelles de huit ans et plus, avant de poursuivre la régularisation progressive, durant les deux prochaines années, de la situation du reste des bénéficiaires

des contrats de préemploi, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, cette mesure intervient suite à l'adoption dernièrement par le gouvernement du projet de décret exécutif 19/336, portant régularisation de la situation des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, notamment les diplômés, en

définissant les modalités et conditions de cette mesure pour les personnes recrutées depuis 2008. Le placement définitif s'effectue, depuis novembre dernier, sur trois phases s'étalant sur trois ans, en attendant la prise de mesures concernant la titularisation des contractuels relevant du secteur économique. Cette nou-

velle mesure adoptée par le gouvernement vise la promotion de l'emploi, la régularisation de la situation professionnelle des jeunes leur permettant de capitaliser leur potentiel et qualifications, et la contribution au développement socio-économique, selon la même source.

Samy Y.

N. A./APS

Constantine

## Création depuis janvier dernier d'une cinquantaine de start-up

Une cinquantaine de start-up gérées par de jeunes promoteurs ont été créées à Constantine depuis janvier dernier, a-t-on appris du directeur local de l'Emploi, Amar Goumri. Ces start-up sont versées dans le domaine de l'intelligence économique relative aux domaines médicale, pharmaceutique et mécanique notamment, a souligné M. Goumri, mettant l'accent sur l'importance de ces jeunes entreprises dans la promotion de l'économie locale et la création de nouveaux postes d'emploi. Ces start-up dégageront

des applications intelligentes pour le fonctionnement des secteurs de la santé et du secteur industriel notamment, a-t-il fait savoir, affirmant que toutes les facilitations possibles ont été mises à la disposition de ces start-ups, et ce, conformément aux directives du gouvernement pour l'encouragement de l'émergence de ces «outils» d'appui à l'économie nationale. A ce titre, le directeur local de l'emploi a indiqué que ces start-up viennent s'ajouter à plus de 2 000 micro-entreprises en activité à Constantine, créées dans

le cadre des dispositifs d'emploi de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac). M. Goumri a indiqué qu'un programme d'ateliers de formation et d'information a été récemment mis en place en collaboration avec les universités de Constantine et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour favoriser et encourager la création de start-up.

A. O.

Chlef

## Distribution de près de 600 logements

La cérémonie de remise des clés de ces logements et de leurs décisions d'affectation, à leurs bénéficiaires, a été présidée par le wali Mustapha Sadek, en présence de représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire, invités à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Les logements distribués, soit un total de 593 unités, se répartissent à raison de 400 unités dans la formule de location vente (AADL) à Ténés (nord de Chlef), 50 logements promotionnel aidés à Chlef, et 40 logements ruraux. A cela s'ajoutent 103 aides financières pour le remplacement des chalets à travers la totalité des communes de la wilaya.

L'opportunité a, également, donné lieu à la remise d'actes de propriété au profit de 200 bénéficiaires de logements publics localifs, et d'une quinzaine de

logements promotionnels aidés. Sur place, de nombreux bénéficiaires ont exprimé, à l'APS, leur satisfaction à l'égard de la poursuite des programmes de loge-

ment et de la politique sociale garante d'une prise en charge idoine des différentes catégories, ont-ils indiqué. Le wali a procédé, dans la matinée, à la pose de

la première pierre de réalisation d'un projet de 1 000 logements AADL, dans la commune d'Oued Sly (ouest de Chlef).

APS

EL Tarf

## Remise d'actes de propriété de 228 logements de différentes formules

Une cérémonie de remise de 228 actes de propriété de différentes formules de logements a été organisée au siège de la wilaya d'El Tarf. Les logements en question sont répartis entre le type habitat rural et ceux de cession de biens publics de l'Etat, a indiqué le wali Harfouche Benarar au cours de la cérémonie symbolique de remise des actes de propriété. Première du genre dans

la wilaya, cette opération sera suivie par d'autres actions similaires qui «traduisent l'effort de l'Etat en matière d'amélioration des conditions de vie des populations», a-t-il dit. Le chef de l'exécutif a également mis en relief les différentes opérations de développement tous azimuts dont a bénéficié la wilaya d'El Tarf, citant, entre autres, celles portant sur le raccordement au réseau de gaz naturel,

durant l'exercice 2019, de 14.000 foyers. Par ailleurs, une cérémonie de remise en service du bureau de la poste de Matroha, relevant de la commune d'El Tarf a marqué la cérémonie de commémoration du 11 décembre 1960, où moudjahidine et autorités locales, civiles et militaires, se sont recueillis à la mémoire des chouchada au niveau du carré des martyrs du chef-lieu de la wilaya. R. R.



Tunisie/Commerce

# Le volume des exportations tunisiennes baisse de 4,5 %

■ Les quantités des biens et marchandises exportés ont baissé de 4,5 %, au cours des 11 mois de l'année 2019 en Tunisie, contre une hausse du même taux (4,5 %), enregistrée en 2018, selon les statistiques publiées vendredi par l'Institut national de la statistique (INS).

Par Mondji Bey

La régression du volume des exportations tunisiennes a touché plusieurs secteurs dont, ceux de l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire (-17,4 %), du textile, habillement et cuir (-4,9 %) et des industries mécaniques et électriques (-2,4 %).

En valeurs courantes, les exportations ont augmenté de 8,8 %, (en tenant compte de l'effet de la variation du cours du dinar), durant la même période de l'année 2019, pour s'établir à 40 380 Millions de dinars MD (un dinar tunisien = 0,351 dollar).

La progression des prix à l'exportation a été 13,9 %, moins importante que celle enregistrée en 2018 (+14,7 %). Hors énergie, les prix à l'export ont augmenté de 14 %, sachant que les prix de l'énergie à l'exportation ont enregistré durant la même période une hausse de 12,6 %.

Par ailleurs, les quantités importées ont reculé de 8,1 %, au cours de 11 mois de 2019 contre une hausse de 1 % enregistrée durant la même période de 2018.

Toutefois, en valeurs courantes, les importations ont augmenté de 6,8 % au cours des onze mois de l'année 2019, pour atteindre 58 179,3 MD.

Ainsi, la régression des quantités importées est marquée par un recul des quantités impor-

tées dans les secteurs des industries mécaniques et électriques (-11,8 %), du textile, habillement et cuir de l'ordre (-7,9%) et de l'agriculture et industrie agroalimentaire (-5,1%).

Au niveau des prix à l'importation, ils ont augmenté de 16,3 % durant les onze mois de 2019. Hors énergie, les prix se sont accrus de 15,9 % à l'import, sachant que les prix de l'énergie à l'import ont augmenté de 17,9 %.

A rappeler que le déficit commercial s'est établi à un niveau de 17 799,3 MD contre 17 329,9 MD durant les onze premiers mois de l'année 2018.

## Le Bureau du Parlement fixe l'ordre du jour de l'ARP pour la fin de l'année

Le Bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a approuvé lors de sa réunion tenue jeudi, l'ordre du jour de l'ARP jusqu'à la fin de l'année en termes de priorités législatives, électORALES et de contrôle.

Le bureau a décidé, selon un communiqué de l'ARP, repris par la TAP, de tenir une séance plénière le mercredi 18 décembre 2019 pour un dialogue avec le gouvernement sur l'accident tragique de Amdoun dans le gouvernement de Beja qui a fait des dizaines de morts, en présence



d'un certain nombre de ministres concernés. Il a également décidé de tenir une séance plénière le 19 décembre pour annoncer la composition des Commissions législatives permanentes et des Commissions ad hoc et leur mise en place, la semaine étant consacrée du 23 au 27 décembre aux travaux des Commissions.

Le bureau a soumis d'autre part une série de questions écrites au gouvernement dans le cadre de l'exercice par l'ARP de son rôle de contrôle.

A la fin de ses travaux, il a examiné l'activité extérieure de l'ARP. Le bureau a tenu une

deuxième réunion en présence des chefs des blocs, au cours de laquelle il a été convenu de déterminer le quota des membres et les responsabilités au sein des bureaux des commissions législatives permanentes et ad hoc.

## Démantèlement d'une cellule terroriste de 5 membres

Les unités sécuritaires de Menzel Bourguiba et de Bizerte (nord de la Tunisie) ont réussi, dans la nuit de jeudi à vendredi, à démanteler une cellule terroriste composée de cinq individus,

a indiqué une source sécuritaire citée par l'agence de presse TAP.

Agés entre 23 et 35 ans, les membres de cette cellule ont été arrêtés lors de cette opération d'anticipation menée en coordination avec toutes les unités de sécurité dans la région, a ajouté la même source.

Les suspects planifiaient d'effectuer des opérations terroristes la veille du nouvel an contre des patrouilles sécuritaires, des établissements publics et la caserne militaire à Bizerte, a affirmé, vendredi, la même source au correspondant de l'agence TAP.

M. Bey /APS

Libye

## Le PM du gouvernement libyen soutenu par l'ONU affirme que son pays ne sera jamais une dictature

Le Premier ministre du gouvernement libyen soutenu par les Nations unies, Fayez Serraj, a déclaré vendredi que la Libye «ne sera jamais une dictature», en réponse à un discours au général à la retraite Khalifa Haftar. Lors d'un discours, Fayez Serraj a appelé la population à abandonner les projets fictifs qui ne se termineraient que par la domination d'un individu et amèneraient la destruction dans les villes.

La Libye ne sera pas un repaire pour la dictature. Ce ne sera qu'un Etat civil démocratique et libre, a ajouté le Premier ministre. Par ailleurs, il a mis en doute l'appel de Khalifa Haftar à poursuivre l'avance vers Tripoli, affirmant que l'armée basée dans l'est de la Libye ne sera pas en mesure de pénétrer dans la ville.

Khalifa Haftar a annoncé jeudi le lancement de la phase finale de la campagne militaire à Tripoli et ses environs, ordonnant à ses troupes d'avancer davantage dans la ville. L'armée basée dans l'est de Khalifa Haftar mène

une campagne militaire à Tripoli et dans les environs depuis début avril, essayant de prendre le contrôle de la ville et de renverser le gouvernement soutenu par l'ONU.

## Libye : près de 900 000 personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2020

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a estimé vendredi que près de 900 000

personnes vivant en Libye auront besoin d'aide humanitaire en 2020.

«On estime que 897 000 personnes auront besoin d'une aide humanitaire en Libye en 2020», y compris les déplacés, les rapatriés, les populations non déplacées mais touchées par les conflits, les réfugiés et les migrants, a-t-il précisé.

Les besoins fondamentaux de centaines de milliers de déplacés et de rapatriés, tels que l'eau potable, les services médicaux et des logements salubres, sont

très dégradés à cause de la situation politique dans le pays, notamment pour les femmes et enfants, a-t-il ajouté.

Le bureau onusien compte également 655 000 réfugiés et migrants en Libye, dont 48 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés. Or, ces populations continuent d'être exposées «aux risques, aux violations des droits de l'Homme, à l'exploitation et aux abus», s'inquiète l'OCHA.

«On estime que 115 millions de dollars sont nécessaires pour compléter les efforts des autori-

tés libyennes pour répondre aux besoins des gens en Libye. La communauté humanitaire internationale collaborera étroitement avec les autorités locales, les ONG nationales et les organisations civiles pour assurer que les ressources locales satisfassent aux besoins de tous ceux ayant besoin d'aide humanitaire», a-t-il noté.

La Libye est plongée dans les violences et des divisions politiques depuis la chute du régime du défunt dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

Yanis F.

Mauritanie

## Ould Ghazouani et Ould Aziz s'affrontent à distance

Les divergences entre le président Ould Ghazouani et son prédécesseur focalisent toujours l'attention des observateurs qui mettent en évidence l'impossible compromis entre les deux hommes sur la référence du parti. Le premier s'accrochant sur le fait que c'est lui qui est à l'origine de la création et de la reconstruction de l'UPR. Ce qui a permis de gagner toutes les batailles électORALES y compris la présidentielle du 22 juin dernier.

Le deuxième se réclame l'héritier légitime de la victoire de l'UPR aux dernières présidentielles. La médiation menée par deux des fidèles de Ould Aziz achoppent sur cette position figée des protagonistes décidés à en découdre jusqu'au congrès prévu les 28 et 29 décembre prochains dont l'issue reste incertaine. Dans cette crise ouverte depuis presque un mois, Ould Aziz affiche une sérénité ambiguë et met clairement en avant une

trahison de son ami et frère d'armes tout en étalant au grand jour le deal passé entre eux après la large victoire aux triples élections législatives municipales et régionales de 2018. Le nouveau locataire de Nouakchott compte sur le prochain congrès pour s'imposer et reprendre les rênes du parti pour tenter d'endiguer les divergences entre lui et son mentor. Le bras de fer est loin de se terminer.

Cherif Kaps



Soudan

# Béchir condamné à deux ans en centre correctionnel pour corruption

■ L'ex-président soudanais Omar el-Béchir, destitué en avril par l'armée sous la pression d'un mouvement de contestation inédit après 30 ans au pouvoir, a été condamné hier par un tribunal de Khartoum à deux ans en centre correctionnel, pour corruption.

Par Rosa C.

Il s'agit de la première décision de justice visant l'ancien homme fort du Soudan. M. Béchir est apparu hier matin devant le «tribunal spécial», écoutant le verdict debout dans une cage métallique et vêtu de sa robe blanche traditionnelle et de son turban, après avoir été amené de la prison de Kober à Khartoum où il est détenu depuis son éviction du pouvoir. Dans ce procès qui a commencé au mois d'août, et qui concerne des fonds perçus de l'Arabie saoudite, M. Béchir encourrait jusqu'à 10 ans de prison. Hier, il a été déclaré coupable de «corruption» et «possession de devises étrangères». Le

juge Al-Sadeq Abdelrahmane a expliqué que l'ex-président serait placé dans un centre correctionnel pour les personnes âgées, car selon la loi soudanaise, toute personne âgée de plus de 70 ans ne peut être placée en prison. A l'issue de l'audience qui a duré plus d'une heure et demie, l'un de ses avocats Ahmed Ibrahim a indiqué qu'*«il ferait appel devant la cour d'appel et devant la haute cour»*. Le juge a également prononcé la confiscation des fonds retrouvés au domicile de M. Béchir après son arrestation en avril, soit 6,9 millions d'euros, 351 770 dollars et 5,7 millions de livres soudanaises. Hier matin, un important dispositif de sécurité était visible dans les rues de Khartoum pour

empêcher tout débordement de violence de la part de partisans de M. Béchir, arrivé au pouvoir en 1989 par un coup d'État soutenu par les islamistes. A l'extérieur du tribunal, plusieurs dizaines de partisans de l'ex-président ont manifesté leur mécontentement après le verdict en scandant : *«Il n'y a de dieu que Dieu»*. Des centaines d'autres manifestaient aussi dans le centre-ville de Khartoum contre les nouvelles autorités. Parallèlement, les autorités de transition ont annoncé hier la dissolution des organisations professionnelles mises en place sous M. Béchir, conformément aux revendications du mouvement de contestation qui a obtenu en avril la chute de l'inducteur. Le Soudan est aujourd'hui dirigé par un gouvernement de transition avec un Premier ministre civil et un Conseil souverain composé de militaires et de civils. Au cours des audiences précédentes, M. Béchir, avait assuré que l'argent n'a pas été utilisé à des fins personnelles mais sous forme de «dons». Selon un témoin au procès, l'ex-président aurait ainsi donné quelque cinq millions d'euros au redouté groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide (RSF). Si l'ex-président a reconnu avoir perçu un total de 90 millions de dollars (81 millions de dollars) de la part de dirigeants saoudiens, le procès ne concerne que 25 millions de dollars (22,5 millions d'euros) reçus, peu avant sa chute, du



R. C.

prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Le Soudan est l'un des pays les plus touchés par la corruption : il occupe la 172<sup>e</sup> place sur 180 au classement mondial de l'organisation Transparency International. En revanche, ce premier procès n'évoque pas les lourdes accusations portées depuis une décennie contre M. Béchir par la Cour pénale internationale (CPI), qui a émis contre lui deux mandats d'arrêts pour «crimes de guerre», «crimes contre l'humanité» et «génocide» au Darfour. Cette province occidentale soudanaise a été le théâtre d'une guerre san-

glante entre rebelles et forces gouvernementales. Le conflit, qui a éclaté en 2003, a fait 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. A ce jour, le gouvernement de transition mis en place en septembre, n'a pas autorisé l'extradition de l'ex-dirigeant à La Haye où siège la CPI. Si le Soudan n'a pas ratifié le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, le pays a l'obligation juridique d'arrêter M. Béchir. L'enquête de la CPI sur les crimes au Darfour a été effectuée sous mandat de l'ONU, dont le Soudan est membre. R. C.



## Commentaire

Génocide

Par Fouzia Mahmoudi

Est-ce vraiment un hasard que le Congrès américain ait finalement décidé, après plusieurs années de tergiversations, de reconnaître officiellement aujourd'hui le génocide arménien ? Ou les Américains tentent-ils de faire passer un message, peu subtil du reste, à Ankara, concernant son rapprochement ces derniers mois avec Moscou. Les Américains, alliés historiques des Turcs, ont essayé à plusieurs reprises de «raisonner» au cours de cette année la Turquie qui continue à se détacher de Washington pour se rapprocher des Russes. Mais rien n'y fait et Erdogan reçoit aujourd'hui un premier signal fort de la part du Congrès américain pour signifier le mécontentement US. En effet, ce jeudi, c'est à l'unanimité que la Chambre haute a voté en faveur de la résolution. Le Sénat succède à la Chambre des représentants qui l'avait formellement reconnu à une écrasante majorité dans un vote qui avait déjà provoqué la colère d'Ankara. Appelant à «commémorer le génocide arménien» et à «rejeter les tentatives [...] d'associer le gouvernement américain à la négation du génocide arménien», ce texte non contraignant avait été auparavant bloqué à plusieurs reprises au Sénat par des alliés républicains du président Donald Trump. Personne ne s'est opposé jeudi à l'adoption par consentement unanime de la résolution, proposée par un démocrate, Bob Menendez. *«Je suis heureux que cette résolution ait été adoptée à une époque où il y a encore des survivants du génocide...»*, a déclaré le sénateur dans l'hémicycle, avant de s'interrompre une quinzaine de secondes, saisi par l'émotion, et de terminer, retenant des larmes, par «... qui pourront voir que le Sénat reconnaît ce qu'ils ont enduré». Le génocide arménien est reconnu par une trentaine de pays et la communauté des historiens. Selon les estimations, entre 1,2 million et 1,5 million d'Arméniens ont été tués pendant la Première Guerre mondiale par les troupes de l'Empire ottoman, alors allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Mais la Turquie refuse l'utilisation du terme «génocide», évoquant des massacres réciproques sur fond de guerre civile et de famine ayant fait des centaines de milliers de morts dans les deux camps. *«Le comportement de certains membres du Congrès américain nuit aux relations turco-américaines. [...] La résolution américaine qui est passée aujourd'hui au Sénat met en péril l'avenir de nos relations bilatérales»*, a déclaré le directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun. Les élus ayant voté pour cette résolution «resteront dans l'Histoire comme les responsables qui auront infligé des dégâts durables entre nos deux nations», a-t-il ajouté sur Twitter. L'adoption, par 405 voix sur 435, de cette résolution à la Chambre des représentants le 30 octobre avait déjà provoqué l'ire d'Ankara, qui avait dénoncé une «insulte» et une mesure n'ayant «aucune valeur». La Maison-Blanche en donnant finalement son feu vert à l'adoption de cette résolution a trouvé là comment piquer au vif le pouvoir turc et l'égo fragile d'un Erdogan pour lequel ce sujet sensible fait souvent office de ligne rouge qu'il ne pardonne pas de dépasser. Reste à savoir si Ankara recevra le message américain qui la somme de cesser ses connivences avec Moscou ou si Erdogan dans son narcissisme sans limite n'y verra qu'une provocation à laquelle il se doit de répondre. F. M.

Corée du Nord

## Pyongyang affirme avoir réalisé un nouveau «test crucial»

La Corée du Nord a réalisé un nouveau «test crucial» sur son site de lancement de satellites de Sohae, a rapporté hier l'agence officielle KCNA, au moment où les négociations avec Washington sur le programme nucléaire nord-coréen sont dans l'impasse. Cette annonce intervient à la veille de l'arrivée à Séoul, pour trois jours de visite, de l'émissaire des États-Unis pour la Corée du Nord, Stephen Biegun, et après un test jeudi au dessus du Pacifique d'un nouveau missile balistique de moyenne portée par Washington. Selon un porte-parole de l'Académie nationale des sciences de défense cité par KCNA, *«un nouveau test crucial a été mené avec succès sur la base de lancement de satellites de Sohae le 13 décembre de 22h41 à 22h48»* (13h41 GMT à 13h48 GMT). *«Les succès en matière de recherche seront appliqués pour améliorer encore la dissuasion nucléaire stratégique fiable de la Corée du Nord»*, a-t-il ajouté. L'agence ne fournit aucun autre détail sur le test. Frustré par le maintien des

sanctions malgré trois sommets depuis juin 2018 avec le président américain Donald Trump, Pyongyang a fixé un ultimatum à Washington pour la fin de l'année et lui a récemment promis un «cadeau de Noël» faute de progrès. Situé sur la côte nord-ouest de la Corée du Nord, le site de Sohae, également connu sous le nom de Tongchang-ri, a été au cœur de la diplomatie à trois entre Pyongyang, Séoul et Washington depuis plus d'un an. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un avait promis sa fermeture en septembre 2018 lors d'un sommet avec le président sud-coréen Moon Jae-in. Le site a tout l'air d'un centre spatial pour mettre des satellites sur orbite. Mais les Nord-Coréens l'ont utilisé pour plusieurs lancers de fusées condamnés par la communauté internationale qui dénonce des entraînements au tir de missiles à longue portée. Les moteurs de fusées sont connus pour être ré-adaptables sur des missiles. Pyongyang avait déjà annoncé dimanche dernier avoir mené un «test très important,

*censé changer le statut stratégique du pays»*. Ce test, pour lequel aucun détail n'avait été fourni, avait également été mené depuis la base de Sohae. *«Il est très vraisemblable que le Nord lance quelque chose le jour de Noël et il pourrait le désigner comme un système de fusée alors que ce serait un missile balistique intercontinental»*, a déclaré à l'AFP le chercheur Ahn Chan-il, transfuge du Nord. *«Les tests à Sohae pourraient être compris comme une forme de préparation»*. Les négociations entre Washington et Pyongyang sont au point mort depuis l'échec du sommet de Hanoï en février. A l'approche de la date limite qu'elle a fixée pour la fin de l'année, la Corée du Nord multiplie les déclarations péremptives. Cette semaine, elle a qualifié d'*«insensée»* la convocation par Washington d'une réunion du Conseil de sécurité à propos des inquiétudes sur la multiplication ces derniers mois de tirs nord-coréens de missiles à courte et moyenne portée.



Maroc

# La musique gnaoua inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco

■ La tradition, perpétuée par les descendants d'anciens esclaves venus d'Afrique subsaharienne, remonte au moins au XVI<sup>e</sup> siècle.

Par Adéla S.

La musique gnaoua, inscrite jeudi 12 décembre au patrimoine immatériel de l'Unesco, est une tradition perpétuée au Maroc par les descendants d'anciens esclaves venus d'Afrique subsaharienne. Associant rituels africains et culte des saints vénérés par les populations locales, l'art gnaoua se rapporte à un «ensemble de productions musicales, de performances, de pratiques confrériques et de rituels à vocation thérapeutique où le profane se mêle au sacré», selon le dossier présenté par le Maroc.

Vêtus de costumes colorés, les musiciens gnaoua jouent du guembri, une sorte de luth-tambour à trois cordes composé d'un manche rond qui s'enfonce dans une caisse de résonance en peau de dromadaire, accompagné par des castagnettes en acier appelées qraqeb. Ils prati-

quent un «rituel de possession thérapeutique sous forme d'une veillée de rythmes et de transe où se mêlent des pratiques africaines ancestrales, des influences arabo-musulmanes et des manifestations culturelles berbères autochtones», est-il souligné.

La tradition remonte au moins au XVI<sup>e</sup> siècle, en liaison avec «des groupes et des individus issus de l'esclavage et de la traite négrière», et représente aujourd'hui une des multiples facettes de l'identité culturelle marocaine.

## Un festival à Essaouira

Cette musique de confrérie a été largement popularisée par le Festival gnaoua d'Essaouira, créé en 1997 dans la citadelle fortifiée accrochée à une presqu'île rocheuse au bord de l'Atlantique, dans le sud du Maroc. Jusque-là, la confrérie



gnaoua était peu connue, voire marginalisée. Désormais, sa réputation attire chaque année

des flots de fans du monde entier pour un festival qui propose un métissage musical assez

unique. Essaouira a en effet vu des pointures comme Pat Metheny, Didier Lockwood ou Marcus Miller se produire avec les plus célèbres des maalem, les maîtres de la musique gnaoua, leur filiation africaine favorisant la fusion avec le blues ou le jazz. Le nombre de groupes confrériques et de maîtres musiciens «ne cesse de s'accroître dans les villages et les grandes villes du Maroc», selon le dossier de candidature. Les groupes gnaoua «forment des associations et organisent des festivals» tout au long de l'année, ce qui «permet aux jeunes générations de découvrir les paroles et les instruments ainsi que les pratiques et rituels liés à cette culture». A. S.

## Palestine/Patrimoine

### L'Aleco approuve de nombreuses résolutions en faveur d'El-Qods occupée

Le Conseil exécutif de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (l'Aleco) a décidé de mettre en œuvre plus de projets en faveur d'El-Qods occupée et de renforcer les efforts palestiniens pour inclure plus de sites archéologiques dans la liste du patrimoine mondial.

Le Conseil de l'Aleco a mis l'accent sur les violations israéliennes contre les institutions palestiniennes culturelles, éducatives et scientifiques, selon l'agence palestinienne de

presse, Wafa. Il a appelé également les Etats membres à poursuivre leurs fonds pour financer les programmes culturels et éducatifs en Palestine, à la lumière de l'escalade israélienne et la campagne farouche contre le patrimoine palestinien.

L'Aleco a souligné la nécessité de mettre un plan d'action par les organisations internationales, afin d'exposer les crimes de l'occupation et ses violations, particulièrement à El-Qods occupée et à Al-Khalil, vu que ces

deux villes sont sur la liste du patrimoine mondial de l'organisation «Unesco».

Le Conseil exécutif a dénoncé également la poursuite des enfreintes israéliennes contre El-Qods occupée, et les plans de judaïsation dans la ville, ainsi que le projet colonial dans la vieille ville d'Al-Khalil, la fermeture des institutions des médias palestiniens et l'arrestation de leurs équipes.

Racim C.

## Bangkok

### L'Unesco inscrit le massage thaïlandais sur la liste du patrimoine culturel immatériel

Le ministre thaïlandais de la Culture, Itthiphol Kunplome, a annoncé vendredi que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a officiellement inscrit le massage thaïlandais traditionnel à sa liste du patrimoine culturel immatériel, après la danse traditionnelle

le Khon qui a déjà été intégrée.

L'annonce a été faite lors de la quatorzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient actuellement à Bogota (Colombie).

«Le massage thaï est un aspect de la sagesse médicinale

traditionnelle qui est lié aux enseignements bouddhistes et aux cultures locales», a déclaré M. Itthiphol, ajoutant que «le massage traditionnel thaï est maintenant reconnu comme une forme de thérapie médicale alternative, applicable à la médecine moderne». Le ministre a déclaré que l'inscrip-

tion du massage traditionnel thaïlandais sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco encourage également l'industrie touristique thaïlandaise.

### ... Ainsi que le tir à l'arc traditionnel turc

Le tir à l'arc traditionnel turc a été inscrit au patrimoine culturel intangible de l'humanité par l'Unesco, a rapporté vendredi l'agence semi-officielle Anadolu.

Cette inscription a été effectuée lors de la 14<sup>e</sup> session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel intangible organisée à Bogota, en Colombie, a indiqué le ministère turc des affaires étrangères dans un communiqué.

La fondation des Archers, qui a grandement contribué à la renaissance de ce sport traditionnel ainsi qu'à la préparation du dossier de nomination, organisera une performance de tir à l'arc pour marquer cette occasion, a indiqué le ministère. Le ministère a également souligné que la Turquie poursuivrait la promotion de son patrimoine culturel auprès de la communauté internationale.

Alice B.

R. C.

## Bordeaux

### Une sculpture pour rappeler le passé négrier de la ville

A l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, la mairie a dévoilé six plaques explicatives qui seront installées dans les rues.

Une sculpture «mémorielle» et des plaques explicatives pour les rues portant des noms de négriers ont été dévoilées à Bordeaux, à l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage.

Une statue en forme d'arbre de l'artiste réunionnais Sandrine Plante-Rougeol a été inaugurée dans les jardins de l'hôtel de ville par le maire Nicolas Florian (Les Républicains). L'«arbre» métallique possède

trois branches symbolisant le commerce triangulaire, au bout desquelles pendent trois cerclages de tonneaux de vin, en référence à Bordeaux et aux cales des bateaux négriers. A l'intérieur de chacun, trois têtes d'hommes, les yeux bandés pour montrer leur perte d'identité, représentent la peur, la douleur et l'abandon.

L'artiste, descendante d'esclaves, a salué un geste «courageux et engagé» de la part de Bordeaux, «car il y a encore des blessures profondes qui sont là». «Raconter, c'est aussi recueillir ces blessures», a-t-elle ajouté. Lors de cette journée internationale, six plaques

ont également été dévoilées, qui seront installées dans les rues de la ville portant les noms de Bordelais négriers afin d'expliquer leur parcours.

Bordeaux, membre fondateur de la récente Fondation pour la mémoire de l'esclavage, fut l'un des ports français qui bénéficia le plus de l'esclavage, avec jusqu'à 150 000 esclaves déportés par des armateurs entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La ville a entamé un travail mémoriel sur ce passé avec l'ouverture, il y a dix ans, de salles sur l'esclavage et la traite négrière au Musée d'Aquitaine.



## Tournoi féminin de l'UNAF (U-21) L'EN entamera la compétition face à l'Egypte

LA SÉLECTION algérienne féminine des moins de 21 ans (U-21) entamera le tournoi féminin de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Alger du 20 au 27 décembre, en affrontant l'Egypte le dimanche 22 décembre au stade de Dar El-Beida (Est d'Alger), selon le calendrier dévoilé vendredi par la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Les joueuses du Madji Taleb - Ahmed Laribi enchaîneront le jeudi 26 décembre en affrontant le Maroc, avant de croiser le fer le samedi 28 décembre avec la Tanzanie, pour le compte de la 4<sup>e</sup> et dernière journée. L'équipe du Burkina Faso, qui ne devait pas initialement prendre part à ce tournoi, sera finalement présente, mais n'affrontera pas l'Algérie. En effet, les deux sélections (seniors) seront opposées au premier tour des éliminatoires de la CAN-2020. Ce tournoi se jouera en mini-championnat, avec classement entre les 3 équipes de la Zone (Algérie, Maroc, Egypte). La durée du match est de 80 minutes, alors que six changements seront autorisés, précise la même sour-

ce. En vue de ce tournoi, qui se jouera pour la première fois en Algérie, le staff technique a fait appel à 22 joueuses, dont 5 évoluant à l'étranger. Le dernier stage préparatoire aura lieu du 14 au 20 décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

### Liste des joueuses convoquées :

Rabhi Assia (CF Akbou), Kadri Célia (CF Akbou), Kadri Wahiba (ESF Amizour), Ghanouche Ghada, Nefidsa Khadidja, Bahri Ikram, Azib Imene, Hamadi Karima, Chamane Amira, Ournani Khouloud, Ouazel Bouchra (ASE Alger Centre), Ayadi Ghania (ES Maghnia), Hamideche Aicha (Affak Relizane), Salah Amel (FC Tarascon/ France), Meli Melissa (FC Béjaia), Mansouri Selma (FC Béjaia), Haffaf Melina (OGC Nice/ France), Koroghli Amina (RSEQ Univerisé de Montréal/ Canada), Oularbi Naila Anais (Notre Dame de Grace/ Canada), Bekhti Nassima (Issy les Moulineaux/ France), Ahmed-Faouth Farida (Intissar Oran), Aiouache Ouassila (JF Kroub).

## World Masters 2019 de qingdao de judo Fethi Nourine (-73 kg) sorti

FETHI NOURINE, un des trois judokas algériens engagés dans le World Masters 2019 de Qingdao, organisé vendredi et samedi en Chine, a été éliminé dès son entrée en lice chez les moins de 73 kilos (Poule D), après sa défaite au premier tour contre le Suédois Tommy Macias. Le champion d'Afrique en titre s'est incliné par Ippon, après seulement deux minutes et trente secondes de combat. Quoique, Macias n'a pas fait long feu dans ce tournoi, puisqu'il a été éliminé à son tour, et dès le tour suivant, contre le Chinois Saijinjirigala. Les deux autres judokas algériens enga-

gés dans cette compétition sont Abderrahmane Benamadi (-90 kg) chez les messieurs et Kaouthar Ouallal (-78 kg) chez les dames. Ils feront bientôt leur entrée en lice, respectivement contre l'Hongrois Krisztian Toth et la Sud-Coréenne Lee Jeongyun. Au total, 446 judokas (228 messieurs et 218 dames), représentant 67 pays, prennent part à ce tournoi, dans lequel l'Algérie fait office de nation africaine la mieux représentée, devant l'Egypte (2 athlètes), le Sénégal (1), la Tunisie (1), l'Afrique du Sud (1), le Maroc (1), le Cameroun (1) et la Guinée-Bissau (1).

## Championnat arabe de canoë kayak La sélection décroche la 2<sup>e</sup> place avec 17 médailles

LA SÉLECTION algérienne de canoë kayak, avec une moisson de 17 médailles (5 or, 7 argent, 5 bronze), a pris la 2<sup>e</sup> place du Championnat arabe de la discipline des catégories juniors et seniors, disputé du 10 au 12 décembre en Egypte. La première place est revenue à l'Egypte avec un total de 18 médailles (7 or, 8 argent, 3 bronze), alors que l'Irak s'est adjugé la 3<sup>e</sup> place du podium avec une moisson de 8 breloques (5 or, 2 argent, 1 bronze). La sélection algérienne composée de 16 athlètes, dont huit juniors, prendra également part au Championnat d'Afrique qui débute ce vendredi en Egypte. La direction technique de la Fédération algérienne de société d'aviron et de canoë kayak a indiqué que ces deux compétitions sont des étapes de préparation pour les athlètes algériens qualifiés aux

Jeux olympiques 2020, à savoir Amira Kheris (Kayak - individuel) et la paire Kamel Ait Daoud - Sid-Ali Boudina (Aviron - double). La DTN a également indiqué que l'objectif à travers cette participation est de récolter le maximum de médailles et prendre la première place du classement par équipes.

## Cyclisme / Formation arbitrage «Arabes-Elite» Trois Algériens à Sharjah

TROIS ARBITRES algériens, dont deux dames, participent à un stage de formation actuellement en cours à Sharjah (Emirats arabes unis), en vue d'obtenir le grade «Elite-Arabe», a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Il s'agit de monsieur Abdallah Belmahdi et de ses compatriotes Hend

# MC Alger Casoni bloque le «Doyen»

■ Le coach français du Mouloudia d'Alger, Bernard Casoni, met le doyen des clubs algériens dans de beaux draps après sa décision de déposer son contrat au niveau de la FIFA après avoir été limogé par le directeur sportif, Fouad Sakhri.



Le coach français enfonce le MCA

Par Mahfoud M.

Des sources proches du dossier indiquent que Casoni pourrait toucher jusqu'à 22 milliards en monnaie nationale, ce qui est énorme pour un club qui est déjà dans une situation financière très critique, étant donné que le MCA a déjà puisé dans le budget de l'année en cours. C'est d'ailleurs, le DG, Betrouni qui l'avait confirmé dans l'une de ses sorties publiques, avouant que le budget de cette année est déjà englouti avec les grosses dépenses effectuées par l'ancienne direction qui avait demandé des avances au princi-

pal bailleur de fonds, Sonatrach. Il est clair que la situation sera difficile pour le club algérien, surtout qu'il n'aura pas les ressources nécessaires pour payer le coach français. C'est d'ailleurs pour cela que le Comité directeur présidé par Betrouni avait confirmé l'entraîneur dans son poste après la défaite face à l'USMBA, contrairement à Sakhri qui a insisté pour le limoger, de peur que le club perde tous ses objectifs. Le comité directeur sait que Casoni a un contrat en béton et qu'il sera difficile d'arriver à un accord avec lui pour le résilier. Pour le remplacer, Sakhri a fait appel au DTS Mekhazni qui prendra l'équipe en main de

façon intérimaire avant d'engager un nouveau coach qui aura ainsi carte blanche pour aller de l'avant et réussir de meilleurs résultats, sachant que le club souhaite cette saison décrocher le championnat et aller le plus loin possible en Coupe arabe. L'équipe prépare le match retour de la Coupe arabe qui l'opposera ce lundi aux Forces aériennes d'Irak qui aura lieu au stade du 5-Juillet d'Alger. Le match aller s'était terminé sur un score vierge et l'équipe doit marquer au moins un but pour l'emporter et se qualifier.

M. M.

## USMA

## Ellafi et Zouari souhaitent partir

Après le dégel des comptes de la SSPA/USMA, les joueurs usmistes ont naturellement commencé à réclamer leur dû de plusieurs mois d'arriérés, maintenant que l'argent est disponible. Le premier qui s'est manifesté n'est autre que le vétéran de l'équipe Lamine Zemmamouche qui n'est pas payé nous dit-on depuis presque une année. Il y a aussi le Libyen Mouaid Ellafi et son coéquipier Abdelkrim Zouari qui est proche

de s'engager avec le CRB. L'international libyen a mis ses menaces à exécution, car on se souvient qu'il y a quelques jours il a fait savoir à ses dirigeants qu'il ne pouvait pas rester longtemps sans argent. Hier, le manager du joueur a affirmé à El Heddaïf TV qu'il a demandé la lettre de libération de son joueur

qui a plusieurs salaires impayés. Faute de quoi, il sollicitera la haute instance internationale, à savoir la FIFA. La situation n'est guère reluisante au sein du club algérien, car d'autres joueurs pourraient emprunter la même voie qu'Ellafi. Rappelons que le contrat du milieu de terrain libyen court jusqu'à juin 2021.

## Stade du 20-Août

## Réserves levées par la CAF

Les réserves émises par la commission d'inspection de la Confédération africaine de football (CAF) portant sur la pelouse du stade du 20-Août 1955 d'Alger ont été officiellement levées, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAF). «Ces réserves ont été émises par cette commission il y a environ un mois, lors d'une mission à Alger», a rappelé l'instance fédérale dans un bref communiqué. «La certification de la pelouse de ce stade a été

faite par des équipes du laboratoire Labosport, agréé par la Fédération internationale de football (Fifa), a encore précisé la FAF. Selon la même source, ledit laboratoire, qui exécute depuis des années des tests de performance de la Fifa sur différentes pelouses synthétiques à travers le monde, a effectué la même opération au niveau des pelouses des stades de Bordj Bou Arréridj et de Jijel.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte contre la contrebande

## 5 individus arrêtés au sud du pays

CINQ individus ont été arrêtés vendredi à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, indique samedi dans un communiqué le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté le 13 décembre 2019, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, trois personnes et saisi quatre marteaux piqueurs, quatre groupes électrogènes et trois détecteurs de

métaux, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services des Douanes algériennes, deux narcotrafiquants en possession d'un kilogramme de kif traité et une somme d'argent», note la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières «ont intercepté, à Tébessa, quatre narcotrafiquants et saisi 11 120 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la GN ont arrêté, à Relizane, une personne en possession d'une arme à feu de confection artisanale et une quantité de munitions». K. L.

Oran

## Colloque international aujourd'hui sur le tourisme innovant

UN COLLOQUE international ayant pour objectif d'ancrer les bonnes pratiques du tourisme durable se tiendra aujourd'hui à l'Université d'Oran-1 Ahmed-Benbella, a-t-on appris hier des organisateurs. Une centaine de participants issus des corps académique, économique et associatif sont attendus à cette rencontre de trois jours visant à promouvoir le tourisme durable, a précisé à l'APS la coordinatrice de l'événement, Asma Bengueddache. Quatre thématiques essentielles seront développées dans ce cadre, intitulées «Histoire et patrimoine culturel d'Oran», «Les services touristiques innovants», «L'image de la ville d'Oran via les outils de communication» et «Ecosystèmes et conservation de la biodiversité dans la région d'Oran». En plus de l'échange des connaissances entre les différents intervenants, dont des compétences nationales établies à l'étranger, le colloque sera également axé sur la promotion des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran (JM 2021). Les organisateurs prévoient, en outre, de récompenser les concepteurs des meilleures applications intégrant des technologies innovantes pour la promotion du tourisme durable. R. T.

Thème d'une rencontre mardi à Mostaganem

## La déperdition scolaire et ses effets en débat

La déperdition scolaire et ses effets sociaux seront au centre d'une rencontre mardi à Mostaganem, a-t-on appris hier des organisateurs. Le président de l'association culturelle «Club Intellectuel de Mostaganem», Noureddine Ould El Bey, a indiqué que cette rencontre, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de la langue arabe (18 décembre), réunira des universitaires, des spécialistes et chercheurs dans le champ éducatif pour diagnostiquer la question de

la déperdition scolaire et sa réalité actuelle en Algérie. Plusieurs interventions sont prévues, notamment sur la notion de la déperdition scolaire, ses facteurs multiples, les méthodes scientifiques de sa quantification, sa répartition dans les milieux urbain et rural, a ajouté la même source. Cette rencontre se tiendra au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, «D' Moulay-Belhamisi», a-t-on noté. (APS)

France

## Important incendie dans une raffinerie

Un important incendie s'est déclaré dans une raffinerie du groupe pétrolier «Total» près de la ville normande du Havre, dans le nord-ouest de la France, sans faire de victime, avant d'être maîtrisé, selon le groupe. «Le feu a débuté à 4h00 (03h00 GMT) sur une pompe chargée de faire circuler les hydrocarbures dans l'usine Total de Gontreville-l'Orcher. Un «plan d'opération interne» a été déclenché à 4h10 et le feu est actuellement en phase lar-

gement descendante même s'il reste quelques foyers», a indiqué la préfecture du département de Seine-Maritime. «Des premières mesures de la qualité de l'air ont été effectuées et sont négatives mais le préfet conseille à la population de rester chez elle», selon la préfecture, qui a précisé que seuls des moyens internes au groupe Total ont été déployés pour maîtriser l'incendie. Dans un communiqué, Total précise que le feu, qui

s'est déclenché «sur une pompe de charge d'alimentation de la distillation atmosphérique de la raffinerie», est «maîtrisé» et qu'il ne reste plus que des «foyers résiduels qui ne sont plus alimentés». «Cet événement n'a pas occasionné de victime et toutes les personnes présentes sur le site sont en sécurité», ajoute le texte, précisant qu'une évaluation «des conséquences éventuelles de cet incendie est en cours». R. F.

## Grève des transports en France



El Tarf

## Arrestation de deux dealers recherchés à El Kala

Les services de la police judiciaire de la daïra frontalière d'El Kala (El Tarf) ont arrêté deux dealers recherchés pour leur implication dans diverses affaires de stupéfiants, a-t-on appris, hier, auprès du chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Par Slim O.

Agissant sur information faisant état d'activités de deux présumés suspects, tous deux âgés de 20 ans, l'un est originaire de la commune d'El Kala et l'autre de la wilaya de Constantine. Les services de police ont appréhendé ces deux individus à l'entrée de cette ville

côtière, à bord d'un véhicule touristique, à signalé le commissaire principal, Labidi Mohamed Karim. Qualifié de «dange-reux», l'un des d'eux mis en cause était également sous le coup de trois jugements définitifs pour trafic de psychotropes, a précisé la même source, ajoutant que la fouille du véhicule a permis de mettre la main sur une

quantité de comprimés psychotropes et de kif traité. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala, les deux comparses ont été placés sous mandat de dépôt pour détention illégale de produits hallucinogènes, a conclu la même source. S. O./APS

Espagne

## Arrestation d'un important trafiquant de cocaïne

UN IMPORTANT trafiquant de drogue, impliqué au plus haut niveau dans la distribution de cocaïne à des organisations criminelles de Colombie, du Maroc et de France, a été arrêté par la Garde civile espagnole au port d'Algésiras, situé au sud de la péninsule ibérique. Selon un communiqué de la Garde civile, il s'agit d'un Espagnol de 54 ans, impliqué dans le trafic de drogue depuis son jeune âge et connu

comme «le Seigneur du Port». C'était «la personne dotée du meilleur réseau de contacts» pour récupérer les envois de cocaïne à leur arrivée au port d'Algésiras, situé au sud de la péninsule ibérique, point d'entrée névralgique pour les drogues dans le pays. L'arrestation de cet homme constitue la deuxième phase d'une opération lancée pendant l'été 2018 et durant laquelle 21

personnes avaient été arrêtées, dont dix personnes travaillant pour le port, et 480 kg de cocaïne saisis. Agé de 32 ans, le fils du «Seigneur du Port» a également été arrêté et 710 000 euros en espèces saisis, principalement en billets de 50 euros, dans des boîtes à chaussures. Parallèlement, 14 comptes bancaires ont été bloqués, ajoute la même source. R. I.

Amizour/ Béjaïa

## Mort par asphyxie d'un couple

UN HOMME et son épouse ont trouvé la mort par asphyxie à Amizour, victimes d'une fuite de gaz. Le corps des deux victimes ont été découverts chez eux, gisant par terre, trois jours après. H. C.